

République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_36 – Devis climatisation salon de coiffure

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de remplacer la climatisation réversible du salon de coiffure.

L'entreprise FTS Centre a transmis un devis pour un montant total de 7 993.39€ HT

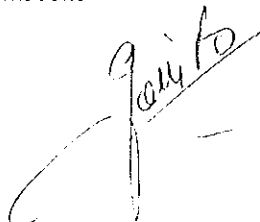
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- .. Accepte le devis de l'entreprise FTS Centre pour un montant de 7 993.39€ HT
- .. Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 17/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN



République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laelitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le
17 MAI 2023

D2023_05_35 – Devis feux d'artifice

Monsieur le Maire Adjoint expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la fête de l'école organisée par l'association Ecole Berryboïcienne le samedi 1 juillet 2023, la municipalité propose d'offrir et de financer un feu d'artifice.

L'entreprise CAD RUGGIERI a transmis un devis pour un montant total de 1 500.00€ TTC.

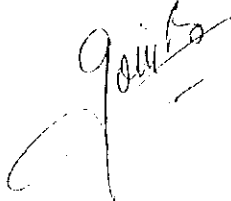
Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de l'entreprise CAD RUGGIERI pour un montant de 1 500.00€ TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN



République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_34 – Convention occupation domaine public

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal, que l'enseigne le grill de la Gueulardière vient de faire l'objet d'un changement de propriétaire du fonds de commerce au profit de la SARL ABC.

Précédemment, une convention d'occupation du domaine public avait été signée avec l'ancien propriétaire.

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal la signature d'une nouvelle convention d'occupation du domaine public.

Entre les soussignés :

La Commune de BERRY-BOUY, représentée par Madame Bernadette GOIN-DEMAY, Maire de Berry-Bouy,

ET :

La SARL ABC représenté par Madame et Monsieur ALIANE AVRIL, domicilié 5 rue de la Vallée à BERRY-BOUY, Cher,

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : La SARL ABC représenté par Monsieur et Madame ALIANE AVRIL en leur qualité d'exploitant de l'établissement sis 5 rue de la vallée à Berry-Bouy (Cher) sont autorisés à occuper le domaine public de la Commune de Berry-Bouy, pour y installer une terrasse d'une surface totale de 55 mètres carrés (voir plan joint).

ARTICLE 2 : La présente autorisation est consentie pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction annuellement, à défaut de dénonciation 3 mois avant arrivée du terme sans pouvoir excéder les 5 ans.

Elle pourra être retirée à tout moment, sans préavis ni indemnité pour des raisons d'ordre public.

Cette autorisation ne confère aucun droit de propriété commerciale ou autre sur l'emplacement considéré.

ARTICLE 3 : La SARL ABC occupera elle-même la surface concernée et ne pourra céder ses droits, ni sous-louer, ni sous-traiter pour l'exécution d'aucun service sous peine de résiliation immédiate de la convention.

ARTICLE 4 : Le permissionnaire est responsable de tous les accidents ou dommages pouvant résulter de l'existence de ses installations sur la voie publique, de l'usage de l'autorisation qui lui est accordée et de l'inobservation des précautions nécessaires propres à assurer la liberté de la circulation.

Le permissionnaire s'engage à souscrire toutes assurances incombant normalement aux locataires.

ARTICLE 5 : Le permissionnaire supportera, sans indemnité, la gêne et les frais de toute nature qui seraient la conséquence des travaux effectués par l'administration dans l'intérêt de la voirie.

ARTICLE 6 : La SARL ABC s'engage à souscrire toutes assurances incombant normalement aux locataires.

ARTICLE 7 : Le permissionnaire aura à s'acquitter de la somme annuelle de 50€ à compter de la 2^{ème} année d'occupation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve les termes de la convention ci-dessus
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents qui en découlent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 17/05/2023

Le Maire

Bernadette GOIN-DEMAY

Le secrétaire de séance

Jean-Pierre CHALOPIN



République Française
Département Cher
Commune de **BERRY-BOUY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_33 – Plan de financement sécurisation incendie et modernisation de l'éclairage des bâtiments communaux

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal que suite aux délibérations précédentes, le plan de financement de sécurisation incendie et modernisation de l'éclairage des bâtiments communaux, soit sollicité auprès de l'agglomération de Bourges Plus.

Dans le cadre de la Dotation Intercommunale de Solidarité aux Communes, le plan de financement s'établit comme suit :

| | |
|---|----------------|
| Coût total du projet : | 62 130.54 € HT |
| - Sécurisation incendie | 6 568.57 € |
| - Eclairage LED | 5 976.98 € |
| - Volets roulants | 49 584.99 € |
| Dotation Intercommunale de Solidarité aux Communes - Bourges Plus | 31 065.00 € HT |
| Fonds propres de la commune | 31 065.54 € HT |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Sollicite la dotation intercommunale de solidarité aux communes

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le **17 MAI 2023**

ID : 018-211800289-20230517-D2023_05_33-DE


- Approuve le plan de financement hors taxes mentionné ci-dessus
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 17/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMARY



Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN



Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le 17 MAI 2023

ID : 018-211800289-20230517-D2023_05_32-DE

République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_32 – Devis volets roulants pour les bâtiments communaux

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la sécurisation des bâtiments communaux de la maison de l'enfance, de la crèche ainsi que de l'école, des volets roulants seront installés.

L'entreprise CARVALHO Esprit Fermetures a transmis un devis pour un montant total de 49 584.99€ HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de l'entreprise CARVALHO Esprit Fermetures pour un montant de 49 584.99€ HT
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 17/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN



République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_31 – Devis lumières LED pour les bâtiments communaux

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre des économies d'énergie, il est nécessaire de moderniser le parc des luminaires existants en le renouvelant en lumière LED.

L'entreprise REXEL a transmis un devis pour un montant total de 5 976.98€ HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de l'entreprise REXEL pour un montant de 5 976.98€ HT
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 17/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN





République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_30 – Devis extincteurs pour la sécurisation des bâtiments communaux

Madame le Maire expose aux membres du conseil que dans le cadre de la sécurité incendie des bâtiments communaux, il est nécessaire et indispensable de procéder au remplacement de tous les extincteurs par des plus performants que ceux existants.

L'entreprise DESAUTEL a transmis un devis pour un montant total de 6 568.57€ HT.

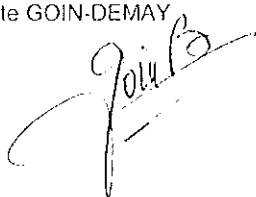
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de l'entreprise DESAUTEL pour un montant de 6 568.57€ HT
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 17/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN



République Française
Département Cher
Commune de **BERRY-BOUY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_29 – Plan de financement réfection du terrain de tennis

Madame le Maire expose aux membres du conseil qu'il est nécessaire de procéder à la réfection du terrain de tennis.

Dans le cadre de la Dotation Intercommunale de Solidarité aux Communes, le plan de financement s'établit comme suit :

| | |
|---|---------------|
| Coût total du projet | 27 224.00€ HT |
| Dotation intercommunale de solidarité aux communes - Bourges Plus | 13 611.50€ HT |
| Fonds propres de la commune | 13 612.50€ HT |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Sollicite une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus, dans le cadre de la dotation intercommunale de solidarité aux communes ;
- Approuve le plan de financement hors taxes mentionné ci-dessus ;

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le 17 MAI 2023

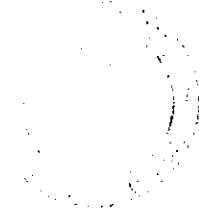


ID : 018-211800289-20230517-D2023_05_29-DE

- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 17/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMARY



Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN

République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_28 – Devis terrain de tennis

Madame le Maire expose aux membres du conseil qu'il est nécessaire de procéder à la réfection du terrain de tennis.

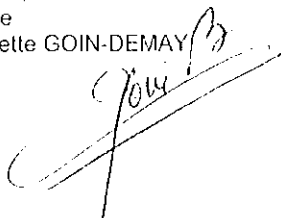
L'entreprise Val de Loire Environnement a transmis un devis pour un montant total de 27 224.00€ HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- .. Accepte le devis de l'entreprise Val De Loire Environnement pour un montant de 27 224.00€ HT.
- .. Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY



Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN



République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_27 – Plan de financement réfection et aménagement du cimetière communal

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'effectuer la réfection et l'aménagement du cimetière communal.

Dans le cadre de la Dotation Intercommunale de Solidarité aux Communes, le plan de financement s'établit comme suit :

| | |
|---|----------------|
| Coût total du projet | 35 910.00 € HT |
| - Mur extérieur | 25 560.00 € HT |
| - 10 cavurnes | 4 250.00 € HT |
| - Reprise de concessions | 6 100.00 € HT |
| Dotation intercommunale de solidarité aux communes - Bourges Plus | 17 954.50 € HT |
| Fonds propres de la commune | 17 955.50 € HT |

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le

17 MAI 2023



ID : 018-211800289-20230517-D2023_05827-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Sollicite la dotation intercommunale de solidarité aux communes
- Approuve le plan de financement hors taxes mentionné ci-dessus,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 17/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMARY

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN



République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_26 – Devis cavurnes

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de l'aménagement du cimetière communal, il serait souhaitable d'installer des cavurnes.

Une entreprise a transmis un dossier.

L'entreprise PF Caton Péquignot a transmis un devis pour la réalisation de 5 cavurnes pour un montant total de 2 125.00€ HT.

L'entreprise PF Caton Péquignot a transmis un devis pour la réalisation de 10 cavurnes pour un montant total de 4 250.00€ HT.

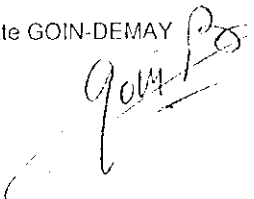
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de l'entreprise PF Caton Péquignot pour un montant de 4 250.00€ HT.
- Autorise Madame le Maire à signer les documents relatifs à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN



République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

L'an 2023, le 15 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 11/05/2023.

| Vote | |
|----------------|--|
| A l'unanimité | |
| Pour : 11 | |
| Contre : 0 | |
| Abstention : 0 | |

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Affichage en mairie le :

17 MAI 2023

D2023_05_25 – Devis mur extérieur du cimetière

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de l'aménagement du cimetière communal, il est nécessaire d'effectuer la réfection du mur extérieur du cimetière communal.

Deux entreprises ont transmis un devis.

L'entreprise EURL E.M.A.C. a transmis un devis pour un montant total de 28 635.00€ HT.

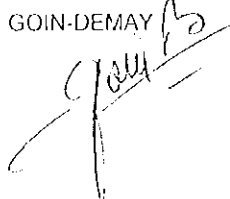
L'entreprise SAS DIAS JOAO a transmis un devis pour un montant total de 25 560.00€ HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de l'entreprise SAS DIAS JOAO pour un montant de 25 560.00.€ HT
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents qui en découlent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/05/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY



Le secrétaire de séance
Jean-Pierre CHALOPIN

